

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nanoïque
10560

Version / révision 6.02
Remplace la version 6.01***

Date de révision 30-mars-2023
Date d'émission 30-mars-2023

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification de la substance
ou de la préparation

Acide nanoïque

Nom Chimique Acide nanoïque
No.-CAS 112-05-0
N°CE 203-931-2
Numéro d'enregistrement
(REACH) 01-2119529247-37

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Distribution de substance
Préparation
produit de nettoyage
Lubrifiants et additifs pour lubrifiants
Intermédiaire
substances chimiques de laboratoire
Traitement industriel d'articles

Utilisations déconseillées aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la
société/entreprise **OQ Chemicals GmbH**
Rheinpromenade 4A
D-40789 Monheim
Germany

Informations sur le produit Product Stewardship
FAX: +49 (0)208 693 2053
email: sc.psq@oq.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence +44 (0) 1235 239 670 (UK)
accessible 24/7

Nationale téléphone en cas
d'urgence Centre Antipoisons Belge
+32 (0)70 245 245
accessible 24/7

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Cette substance est classée et étiquetée (CLP) selon la directive 1272/2008/CE et ses amendements

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nonanoïque
10560

Version / révision

6.02

Corrosion/irritation cutanées Catégorie 2, H315
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2, H319
Danger pour l'environnement Aquatic Chronic 3; H412

Indications complémentaires

Le texte explicite des mentions des dangers et les marquages de danger complémentaires figurent en annexe 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Marquage selon la directive 1272/2008/CE avec compléments (CLP).

Symboles de danger



Mot d'avertissement

Attention

Déclarations de risque

H315: Provoque une irritation cutanée.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Consignes de sécurité

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P332 + P313: En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense

Évaluation PBT et VPVB

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante à fort potentiel de bioaccumulation (vPvB)

Évaluations des perturbateurs endocriniens

La substance ne figure pas sur la liste des substances candidates conformément à l'art. 59(1) de REACH. La substance n'a pas été évaluée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux règlements 2017/2100/UE ou 2018/605/UE.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nonanoïque
10560

Version / révision

6.02

Nom Chimique	No.-CAS	REACH-No	1272/2008/EC	Concentration (%)
Acide nonanoïque	112-05-0	01-2119529247-37	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 3; H412	> 95,5

Le texte explicite des mentions des dangers et les marquages de danger complémentaires figurent en annexe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Garder tranquille. Bien aérer. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

Peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

Yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact. Un examen médical immédiat est requis.

Ingestion

Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes principaux

Toux, mal de tête, nausée, Respiration coupée.

Risque particulier

irritation pulmonaire, Oedème pulmonaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Conseils généraux

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Le secouriste doit se protéger.

Traiter de façon symptomatique. En cas d'ingestion, effectuer un lavage d'estomac et rééquilibrer l'acidose.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone (CO2), eau pulvérisée

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nanoïque
10560

Version / révision

6.02

Les émanations gazeuses dangereuses produites par la combustion incomplète peuvent être constituées par: monoxyde de carbone (CO)
dioxyde de carbone (CO₂)
Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol
Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

L'équipement du pompier doit comprendre un appareil respiratoire autonome et un équipement anti-feu complet approuvés par le NIOSH ou conformes à la norme EN 133).

Mesures de lutte contre l'incendie

Éloigner les personnes du feu et rester dans le vent. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Endiguer et collecter l'eau d'extinction. L'écoulement de l'eau peut être nocif pour l'environnement.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence: Équipement de protection individuelle, voir paragraphe 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Pour le personnel de sauvetage : voir Équipement de protection individuelle au chapitre 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une fuite ou un déversement supplémentaire. Ne pas déverser le produit dans l'environnement aquatique sans prétraitement (installation avec traitement biologique). L'écoulement de l'eau peut être nocif pour l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Stopper le flux de matière (si c'est possible sans danger) en prenant les mesures de sécurité nécessaires. Recueillir la matière répandue si possible.

Méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Si le liquide a été renversé en grande quantité nettoyer rapidement en écopant ou en aspirant. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques).

6.4. Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuelle, voir paragraphe 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

D'autres informations peuvent être contenues dans les scénarios d'exposition correspondants en annexe de cette fiche de données de sécurité.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nonanoïque
10560

Version / révision

6.02

Conseils pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Remarques concernant la protection de l'environnement

Voir chapitre 8 : Limitation et surveillance de l'exposition environnementale.

Produits incompatibles

bases
amines
oxydants forts
agents réducteurs

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Si un feu se déclare au voisinage du produit, refroidir d'urgence les récipients par vaporisation d'eau. Mettre à terre et relier les conteneurs lors de transvasements. Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense.

Mesures techniques/Conditions de stockage

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Conserver à des températures comprises entre 16 et 40 °C (60 et 104 °F).

Classe de température

T2

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Distribution de substance

Préparation

produit de nettoyage

Lubrifiants et additifs pour lubrifiants

Intermédiaire

substances chimiques de laboratoire

Traitement industriel d'articles

Vous trouverez des informations relatives aux champs d'application particuliers en annexe de cette fiche de données de sécurité

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Union Européenne

Pas de limites d'exposition établies

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nonanoïque
10560

Version / révision

6.02

Limites d'exposition Belgique

Pas de limites d'exposition établies.

DNEL & PNEC

Acide nonanoïque, CAS: 112-05-0

Travailleurs

DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - inhalation	pas de danger identifié
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets systémiques - inhalation	pas de danger identifié
DN(M)EL - exposition prolongée - effets locaux - inhalation	Danger inconnu (pas d'autres informations nécessaires)
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets locaux - inhalation	Danger inconnu (pas d'autres informations nécessaires)
DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - peau	pas de danger identifié
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets systémiques - peau	pas de danger identifié
DN(M)EL - exposition prolongée - effets locaux - peau	Danger faible (pas de valeur limite dérivée)
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets locaux - peau	Danger faible (pas de valeur limite dérivée)
DN(M)EL - effets locaux - yeux	Danger faible (pas de valeur limite dérivée)

Population

DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - inhalation	pas de danger identifié
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets systémiques - inhalation	pas de danger identifié
DN(M)EL - exposition prolongée - effets locaux - inhalation	Danger inconnu (pas d'autres informations nécessaires)
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets locaux - inhalation	Danger inconnu (pas d'autres informations nécessaires)
DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - peau	pas de danger identifié
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets systémiques - peau	pas de danger identifié
DN(M)EL - exposition prolongée - effets locaux - peau	Danger faible (pas de valeur limite dérivée)
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets locaux - peau	Danger moyen (pas de valeur limite dérivée)
DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - oral	pas de danger identifié
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets systémiques - oral	pas de danger identifié
DN(M)EL - effets locaux - yeux	Danger faible (pas de valeur limite dérivée)

Environnement

PNEC eau - eau douce	0,36 mg/l
PNEC eau - eau salée	0,036 mg/l
PNEC eau - dégagement temporaire	0,6 mg/l
PNEC STP	1,4 mg/l
PNEC sédiments - eau douce	8,5 mg/kg dw
PNEC sédiments - eau salée	0,85 mg/kg dw
PNEC Air	pas de danger identifié

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nonanoïque
10560

Version / révision

6.02

PNEC sols
Empoisonnement indirect

1,48 mg/kg dw
pas de potentiel de
bioaccumulation

8.2. Contrôles de l'exposition

Différences par rapport aux conditions de contrôle standard (REACH)

Non applicable.

Dispositifs techniques de commande adaptés

L'aspiration diffuse et la réduction de l'air sont souvent insuffisants pour limiter l'exposition des employés. En général, une aspiration locale est préférable. Utilisez des appareils antidéflagrants (p. ex. ventilateurs, interrupteurs et terre) dans des systèmes mécaniques de ventilation.

Équipement de protection individuelle

Pratiques générales d'hygiène industrielle

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Protection des yeux

lunettes de sécurité à protection intégrale. En plus des lunettes protectrices, porter un masque facial s'il y a un risque de projection sur le visage.

L'équipement doit être conforme à EN 166

Protection des mains

Porter des gants de protection. Les recommandations sont énumérées ci-dessous. D'autres matières de protection peuvent être utilisées en fonction de la situation si des informations suffisantes concernant la dégradation et l'infiltration sont disponibles. Si d'autres produits chimiques sont utilisés conjointement avec.

Matière appropriée	caoutchouc nitrile
Évaluation	selon EN 374: niveau 6
Épaisseur du gant	env 0,55 mm
Temps de pénétration	> 480 min

Matière appropriée	chlorure de polyvinyle / caoutchouc nitrile
Évaluation	selon EN 374: niveau 6
Épaisseur du gant	env 0,9 mm
Temps de pénétration	> 480 min

Protection de la peau et du corps

vêtements étanches. Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Si possible, utiliser des appareillages fermés. Lorsque le dégagement de produit ne peut être évité, celui-ci doit être aspiré au point de sortie. Respecter les limites d'émission, le cas échéant prévoir la décontamination des émissions gazeuses. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. En cas de dégagement de grandes quantités de produit dans l'atmosphère ou d'infiltration dans les cours d'eau, le sol ou les canalisations, contacter les autorités compétentes.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nanoïque
10560

Version / révision

6.02

Conseils supplémentaires

Vous trouverez de plus amples détails sur cette substance dans le dossier Enregistrement en cliquant sur le lien suivant: <http://echa.europa.eu/information-on-chemicals/registered-substances>. Vous trouverez des informations relatives aux restrictions de dissémination particulières en annexe de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide					
Couleur	incolore					
Odeur	faiblement					
Seuil olfactif	donnée non disponible					
Point de fusion/point de congélation	13 °C (Point d'écoulement)					
Méthode	DIN ISO 3016					
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 245 - < 266 °C @ 1013 hPa					
Méthode	OECD 103					
Inflammabilité	Même si le produit n'est pas classé comme inflammable, il peut prendre feu ou être enflamé.					
Limite inférieure d'explosivité	0,8 Vol %					
Limite supérieure d'explosivité	9,0 Vol %					
Point d'éclair	137 °C @ 1013 hPa					
Méthode	ISO 2719					
Température d'auto-inflammabilité	355 °C @ 1013 hPa					
Méthode	DIN 51794					
Température de décomposition	≥ 266 °C @ 1013 hPa OECD 103					
pH	4,4 (0,1 g/l dans l'eau @ 25 °C (77 °F)) DIN 19268					
Viscosité cinématique	8,972 mm ² /s @ 20 °C					
Méthode	ASTM D445					
Solubilité	≥ 0,3 g/l @ 20 °C, dans l'eau, OECD 105					
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	3,4 (mesuré) OECD 117					
Pression de vapeur	Valeurs [hPa]	Valeurs [kPa]	Valeurs [atm]	@ °C	@ °F	Méthode
	1	0,1	0,001	20	68	DIN EN 13016-2
	4,6	0,46	0,005	50	122	DIN EN 13016-2
Densité et/ou densité relative	Valeurs	@ °C	@ °F	Méthode		
	0,905	20	68	DIN 51757		
Densité de vapeur relative	5,5 (Air=1) @20 °C (68 °F)					
Caractéristiques des particules	Non applicable					

9.2. Autres informations

Dangers d'explosion	Ne s'applique pas étant donné que la substance n'est pas explosive et ne dispose pas de groupes fonctionnels correspondants
Propriétés comburantes	Ne s'applique pas étant donné que la substance n'a pas d'effet oxydant et ne dispose pas de groupes fonctionnels correspondants
Poids moléculaire	158,23

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nanoïque
10560

Version / révision

6.02

Formule moléculaire	C ₉ H ₁₈ O ₂
log K _{oc}	2 @ pH 7
Constante de dissociation	constante d'acidité par définissable en raison de la faible solubilité dans l'eau @ 20°C (68°F)
Indice de réfraction	1,433 @ 20 °C
Tension de surface	31,7 mN/m (0,27 g/l @ 20°C (68°F)), OECD 115
Vitesse d'évaporation	donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

La capacité de réaction du produit correspond à celle de la classe de substance, comme typiquement décrite dans les manuels d'instruction du domaine de la chimie organique.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Eviter tout contact avec la chaleur, les étincelles, les flammes et les décharges statiques. Eviter toute source d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

bases, amines, oxydants forts, agents réducteurs.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Voies d'exposition probables Ingestion, Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

Toxicité aiguë				
Acide nanoïque (112-05-0)				
Voies d'exposition	Point final	Valeurs	Espèce	Méthode
Oral(e)	LD50	> 2000 mg/kg	rat, mâle/femelle	OECD 423
Oral(e)	LD0	2000 mg/kg	rat, mâle/femelle	OECD 423
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg	rat, mâle/femelle	OECD 402
Dermique	LD0	2000 mg/kg	rat, mâle/femelle	OECD 402
Inhalation	CL50	> 5,997 mg/l (4h)	rat, mâle/femelle	OECD 403

Acide nanoïque, CAS: 112-05-0

Évaluation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nanoïque
10560

Version / révision

6.02

Selon les données disponibles, une classification n'est pas nécessaire pour ce qui suit :

Toxicité aiguë par voie orale

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Toxicité aiguë par inhalation

STOT SE

Irritation et corrosion				
Acide nanoïque (112-05-0)				
Effets sur l'organe-cible	Espèce	Résultat	Méthode	
Peau	lapin	irritant	OECD 404	4h
Yeux	lapin	irritant		

Acide nanoïque, CAS: 112-05-0

Évaluation

Les données disponibles ont pour résultat la classification indiquée au paragraphe 2

Sensibilisation				
Acide nanoïque (112-05-0)				
Effets sur l'organe-cible	Espèce	Évaluation	Méthode	
Peau	cochon d'Inde	non sensibilisé	OECD 406	25 %
Peau	souris	non sensibilisé	OECD 429	

Acide nanoïque, CAS: 112-05-0

Évaluation

Selon les données disponibles, une classification n'est pas nécessaire pour ce qui suit :

Sensibilisation cutanée

Il n'existe pas de données sur la sensibilisation des voies respiratoires

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée				
Acide nanoïque (112-05-0)				
Type	Dose	Espèce	Méthode	
Toxicité subaiguë	NOAEL: 1000 mg/kg/d (28d)	rat, mâle/femelle	OECD 407 Oral(e)	Toxicité systémique
Toxicité subchronique	NOAEL: 5074 mg/kg/d (90d)	rat	OECD 408 Oral(e)	Toxicité systémique Références croisées

Acide nanoïque, CAS: 112-05-0

Évaluation

Selon les données disponibles, une classification n'est pas nécessaire pour ce qui suit :

STOT RE

Cancérogénicité, Mutagénicité, Toxicité reproductrice					
Acide nanoïque (112-05-0)					
Type	Dose	Espèce	Évaluation	Méthode	
Mutagénicité		Salmonella typhimurium	négatif (avec activation métabolique) négatif (sans activation métabolique)	OECD 471 (Ames)	
Mutagénicité		lymphocytes humains	négatif (avec activation métabolique) négatif (sans	OECD 473 (aberration chromosomique)	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nanoïque
10560

Version / révision

6.02

			activation métabolique)		
Toxicité pour le développement	NOAEL 1500 mg/kg/d	rat		OECD 414	Toxicité maternelle, Toxicité pour le foetus Térogénicité
Toxicité pour le développement	NOAEL 425 mg/kg/d	lapin		OECD 414	Toxicité maternelle, Toxicité pour le développement, Térogénicité Références croisées
Toxicité reproductrice	NOAEL 4700 mg/kg/d	souris		OECD 416	Références croisées
Mutagénicité		Lymphocytes de souris	négatif (sans activation métabolique)	OECD 476 (Mammalian Gene Mutation)	

Acide nanoïque, CAS: 112-05-0

CMR Classification

Les données disponibles sur les propriétés CMR figurent dans le tableau ci-dessus. Elles ne justifient pas de classification dans la catégorie 1A ou 1B

Évaluation

Les tests in vitro ont montré des effets mutagènes

Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité

Acide nanoïque, CAS: 112-05-0

Symptômes principaux

Toux, mal de tête, nausée, Respiration coupée.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - Exposition unique

Selon les données disponibles, une classification n'est pas nécessaire pour ce qui suit :

STOT SE

Toxicité systémique pour certains organes cibles - Expositions répétées

Selon les données disponibles, une classification n'est pas nécessaire pour ce qui suit :

STOT RE

Toxicité par aspiration

En raison de la viscosité, aucun danger d'aspiration ne résulte de ce produit

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance n'a pas été identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément à la section 2.3.

Note

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Vous trouverez de plus amples détails sur cette substance dans le dossier Enregistrement en cliquant sur le lien suivant: <http://echa.europa.eu/information-on-chemicals/registered-substances>.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nanoïque
10560

Version / révision

6.02

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique			
Acide nanoïque (112-05-0)			
Espèce	Durée d'exposition	Dose	Méthode
Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)	96h	LC50: 104 mg/l	OECD 203
Daphnia magna	48h	EC50: 96 mg/l	EPA OPP 72-2
Pseudokirchneriella subcapitata	72h	EC50: 60 mg/l (Taux de croissance)	OECD 201 Références croisées
Boue activée (domestique)	28 d	NOEC: >= 14 mg/l	OECD 301B

Toxicité à long terme				
Acide nanoïque (112-05-0)				
Type	Espèce	Dose	Méthode	
Toxicité reproductrice	Daphnia magna	NOEC: 18 mg/l (21d)	OECD 211	Références croisées
Toxicité reproductrice	Daphnia magna	EC50: 47 mg/l/21d	OECD 211	Références croisées
Toxicité aquatique	Pseudokirchneriella subcapitata	NOAEC: 29 mg/l (3d) Taux de croissance	OECD 201	Références croisées

Toxicité terrestre				
Acide nanoïque (112-05-0)				
Espèce	Durée d'exposition	Dose	Type	Méthode
Colinus virginianus (caille blanche).	8 d	LC50: > 5620 ppm	mortalité	EPA OPP 71-2
Colinus virginianus (caille blanche).	14 d	LD50: > 2250 mg/kg bw	mortalité	EPA OPP 72-1
Anas platyrhynchos (canard colvert)	8 d	LC50: > 5620 ppm	mortalité	

12.2. Persistance et dégradabilité

Acide nanoïque, CAS: 112-05-0

Biodégradation

68 - 75 % (28 d), Boue activée (domestique), aérobique, inadapté, OECD 301 B.

Dégradation abiotique		
Acide nanoïque (112-05-0)		
Type	Résultat	Méthode
Hydrolyse	Non escomptée	
Photolyse	donnée non disponible Demi-vie (DT50) : 1,64 days	calculé

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Acide nanoïque (112-05-0)		
Type	Résultat	Méthode
log Pow	3,4 @ 25 °C (77 °F)	mesuré(e), OECD 117
BCF	3,162	calculé

12.4. Mobilité dans le sol

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nanoïque
10560

Version / révision

6.02

Acide nanoïque (112-05-0)		
Type	Résultat	Méthode
Tension de surface	31,7 mN/m (0,27 g/l @ 20°C (68°F))	OECD 115
Adsorption/désorption	log K _{oc} : 2 @ pH 7 calculé	
Répartition sur les compartiments environnementaux	donnée non disponible	

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Acide nanoïque, CAS: 112-05-0

Évaluation PBT et VPVB

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante à fort potentiel de bioaccumulation (vPvB)

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance n'a pas été identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément à la section 2.3.

12.7. Autres effets néfastes

Acide nanoïque, CAS: 112-05-0

donnée non disponible

Note

Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Informations sur le produit

Éliminer sous l'observation des lois et réglementations concernant l'évacuation des déchets. Le choix de la procédure d'évacuation dépend de la composition du produit au moment de son évacuation, des réglementations locales et des possibilités d'évacuation.

Déchet dangereux conforme le Catalogue européen des déchets (EWC)

Emballages vides contaminés

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

SECTION 14: Informations relatives au transport

SECTION 14.1 - 14.6

ADR/RID

Marchandise non dangereuse

ADN

Navire à conteneurs ADN
Marchandise non dangereuse

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nanoïque
10560

Version / révision

6.02

ICAO-TI / IATA-DGR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Nom du produit	Acide nanoïque
Type de bateau	3
Catégorie de polluant	Y
Classe de danger	S/P

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation 1272/2008, Annexe VI

Acide nanoïque, CAS: 112-05-0

Classification	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 3; H412
Symboles de danger	GHS07 Point d'exclamation
Texte d'avertissement	Attention
Déclarations de risque	H315, H319, H412

DI 2012/18/EU (Seveso III)

Catégorie non soumis(e)

DI 1999/13/EC (VOC Guideline)

Nom Chimique	Statut
Acide nanoïque CAS: 112-05-0	régulé

Inventaires internationales

Acide nanoïque, CAS: 112-05-0

AICS (AU)
DSL (CA)
IECSC (CN)
EC-No. 2039312 (EU)
ENCS (2)-608 (JP)
ISHL (2)-608 (JP)
KECI KE-26163 (KR)
INSQ (MX)
PICCS (PH)
TSCA (US)
NZIoC (NZ)
TCSI (TW)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nonanoïque
10560

Version / révision

6.02

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le rapport sur la sécurité chimique (Chemical Safety Report - CSR) a été établi. Voir scénarios d'exposition en annexe.

SECTION 16: Autres informations

Texte des phrases H mentionnées aux articles 2 et 3

H315: Provoque une irritation cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Abréviations

Une liste des termes et des abréviations se trouve sur le lien suivant :

http://echa.europa.eu/documents/10162/13632/information_requirements_r20_en.pdf

Conseils relatifs à la formation

Pour des premiers soins efficaces, un cours spécial / une formation sont nécessaires.

Sources des principales données utilisées dans la fiche de données

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur les données dont dispose OQ et sur les sources publiques considérées valides ou acceptables. L'absence d'éléments d'informations requis par OSHA, ANSI ou 1907/2006/EC indique que des informations en adéquation avec ces exigences sont disponibles.

Autres informations pour la présente fiche de sécurité

Les modifications de la version précédente sont indiquées par ***. Observer les prescriptions légales en vigueur au plan national et au plan local. Pour obtenir de plus amples informations, d'autres fiches sur la sécurité des matières et fiches techniques, veuillez consulter la page d'accueil de OQ (www.chemicals.oq.com).

Clause de non-responsabilité

Pour usage industriel uniquement. Les informations fournies ici correspondent à l'état actuel de nos connaissances, mais ne garantissent cependant pas être exhaustives. OQ Chemicals ne garantit pas la sécurité d'utilisation de ce produit dans les applications de nos clients ni en présence d'autres substances. L'utilisateur est le seul responsable de la détermination de l'aptitude de ce produit à l'utilisation correspondante et de sa conformité à toutes les normes de sécurité applicables ou nécessaires.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité

Annexe à la fiche de données de sécurité étendue (eFDS)

Identité du scénario d'exposition

- 1 Préparation et (re)conditionnement des substances et des mélanges
- 2 Utilisation dans des détergents
- 3 Utilisation dans des détergents
- 4 lubrifiants
- 5 lubrifiants
- 6 Industrial use resulting in manufacture of another substance (use of intermediates)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nanoïque
10560

Version / révision

6.02

7 Inervention en laboratoires
8 Traitement industriel d'articles
9 Traitement industriel d'articles
10 Traitement industriel d'articles

Numéro du ES 1

court titre du scénario d'exposition

Préparation et (re)conditionnement des substances et des mélanges

liste des descripteurs d'utilisation

Domaines d'application

SU10: Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)

Catégories des processus

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pou-vant présenter des possibilités d'exposit im-portants)

PROC8a: Transfert de substance ou de prépara-tion (chargement/déchargement) à par-tir de récipients ou de grands conte-neurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

PROC8b: Transfert de substance ou de prépara-tion (chargement/déchargement) à par-tir de récipients ou de grands conte-neurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC13: Traitement d'articles par trempage etversage

PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de libération environnementale [ERC]

ERC2: Formulation de préparations (mélanges) (mélanges)

Propriétés du produit

Voir les fiches de données de sécurité jointes

Descriptifs d'activité et de procédé couverts par le scénario d'exposition

préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes

Autres explications

Utilisation industrielle

Évaluation des risques pour la santé humaine:

Pour les concentrations en-dessous de 10 %, si le mélange concernant la substance est classé comme non dangereux ; pas de RMM / OCs à observer

Scénarios contributants

Numéro du scénario contribuant

1

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nanoïque
10560

Version / révision

6.02

Scénarios d'exposition contribuant à contrôler l'exposition de l'environnement pour ERC 2

autre spécification

Chesar 2.2, Les facteurs de libération de la (Sp)ERC ont été modifiés.

Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 2 to

montant annuel par site: 200 to

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Taux d'eau reçue: 18000 m³/d Facteur local de dilution de l'eau douce: 10 Facteur local de dilution de l'eau de mer: 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Utilisation intérieure/extérieure

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Part de libération dans l'air en provenance du process: 2.5 %

Part de libération dans les eaux usées en provenance du process: 0.9 %

Part de libération dans le sol en provenance du process: 0.01%

Conditions et mesures relatif aux stations d'épuration municipales

Taille des canalisations / des stations d'épuration communales (m³/d): 2000

le degré d'élimination dans la station d'épuration s'élève à au moins (%): 87.5

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

aucun(e)

Conditions et mesures pour une revalorisation externe des déchets

aucun(e)

Numéro du scénario contribuant

2

Scénarios d'exposition contribuant à contrôler l'exposition du salarié pour

PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 5, PROC 8a, PROC 8b, PROC 9, PROC 14, PROC 15

autre spécification

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

Propriétés du produit

Comprend les taux de la substance dans le produit : >=10 %

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

DE manquant

Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.

Formation des collaborateurs sur les procédés éprouvés

Bon standard d'hygiène personnelle

Minimiser les manipulations manuelles

Garantir par le design du processus que les projections et les renversements seront évités.

Éviter le contact avec les outils et les objets contaminés

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

recouvrir intégralement la peau avec un matériau de protection léger adapté. porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

Estimation de l'exposition et référence de la source

Environnement

Environnement PEC = concentration prévue dans l'environnement (local) ; RCR = proportion de risque

Eau douce (de surface)

PEC: 0.113 mg/l; RCR: 0.313

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nanoïque
10560

Version / révision

6.02

Eau douce (sédiment)	PEC: 1.593 mg/kg dw; RCR: 0.187
Eau de mer (de surface)	PEC: 0.011 mg/l; RCR: 0.313
Eau de mer (sédiment)	PEC: 0.159 mg/kg dw; RCR: 0.187
Sols agricoles	PEC: 0.255 mg/kg dw; RCR: 0.173
Station d'épuration	PEC: 1.128 mg/l; RCR: 0.806

ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

L'utilisation des facteurs de libération permet à l'utilisateur en aval de vérifier au cours d'une première approche si la combinaison des conditions de production locales concorde avec les quantités libérées décrites dans ce scénario d'exposition. (calcul M(site) [voir quantité utilisée, scénario de contribution 1] x facteur de libération [incluant les conditions techniques et les mesures pour éviter les libérations])

Utilisations associées :

Lorsque des applications du consommateur final coïncident avec le présent scénario d'exposition, veuillez contacter OQ

En combinant d'autres mesures de gestion des risques, il est possible d'obtenir une utilisation en toute sécurité. Si vos conditions d'utilisation diffèrent de celles décrites et si vous n'êtes pas certain que votre utilisation soit sûre, n'hésitez pas à nous contacter

Numéro du ES 2

court titre du scénario d'exposition

Utilisation dans des détergents

liste des descripteurs d'utilisation

Domaines d'application

SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Catégories des processus

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition

PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

PROC13: Traitement d'articles par trempage et essuyage

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

PROC17: Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts

Catégories de libération environnementale [ERC]

ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Propriétés du produit

Voir les fiches de données de sécurité jointes

Descriptifs d'activité et de procédé couverts par le scénario d'exposition

Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris arrosage/déchargement en provenance des fûts ou des conteneurs; et expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nanoïque
10560

Version / révision

6.02

Autres explications

Utilisation industrielle

Évaluation des risques pour la santé humaine:

Pour les concentrations en-dessous de 10 %, si le mélange concernant la substance est classé comme non dangereux ; pas de RMM / OCs à observer

Scénarios contributants

Numéro du scénario contribuant

1

Scénarios d'exposition contributants pour contrôler l'exposition de l'environnement pour ERC 4

autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2, Les facteurs de libération de la (Sp)ERC ont été modifiés.

Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 5 to

montant annuel par site: 100 to

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Taux d'eau reçue: 18000 m³/d Facteur local de dilution de l'eau douce: 10 Facteur local de dilution de l'eau de mer: 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Utilisation intérieure/extérieure

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Part de libération dans l'air en provenance du process: 100 %

Part de libération dans les eaux usées en provenance du process: 0.3 %

Part de libération dans le sol en provenance du process: 5%

Conditions et mesures relatif aux stations d'épuration municipales

Taille des canalisations / des stations d'épuration communales (m³/d): 2000

le degré d'élimination dans la station d'épuration s'élève à au moins (%): 87.5

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

aucun(e)

Conditions et mesures pour une revalorisation externe des déchets

aucun(e)

Numéro du scénario contribuant

2

Scénarios d'exposition contributants pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 7, PROC 8a, PROC 8b, PROC 10, PROC 13, PROC 15, PROC 17

autre spécification

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

Propriétés du produit

Comprend les taux de la substance dans le produit : >=10 %

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

DE manquant

Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.

Formation des collaborateurs sur les procédés éprouvés

Bon standard d'hygiène personnelle

Minimiser les manipulations manuelles

Garantir par le design du processus que les projections et les renversements seront évités.

Éviter le contact avec les outils et les objets contaminés

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés. recouvrir intégralement la peau avec un matériau de protection léger adapté.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nanoïque
10560

Version / révision

6.02

Estimation de l'exposition et référence de la source

Environnement

Environnement PEC = concentration prévue dans l'environnement (local) ; RCR = proportion de risque

Eau douce (de surface)	PEC: 0.094 mg/l; RCR: 0.261
Eau douce (sédiment)	PEC: 1.328 mg/kg dw; RCR: 0.156
Eau de mer (de surface)	PEC: 0.009 mg/l; RCR: 0.261
Eau de mer (sédiment)	PEC: 0.133 mg/kg dw; RCR: 0.156
Sols agricoles	PEC: 0.226 mg/kg dw; RCR: 0.152
Station d'épuration	PEC: 0.94 mg/l; RCR: 0.672

ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

L'utilisation des facteurs de libération permet à l'utilisateur en aval de vérifier au cours d'une première approche si la combinaison des conditions de production locales concorde avec les quantités libérées décrites dans ce scénario d'exposition. (calcul M(site) [voir quantité utilisée, scénario de contribution 1] x facteur de libération [incluant les conditions techniques et les mesures pour éviter les libérations])

Utilisations associées :

Lorsque des applications du consommateur final coïncident avec le présent scénario d'exposition, veuillez contacter OQ

En combinant d'autres mesures de gestion des risques, il est possible d'obtenir une utilisation en toute sécurité. Si vos conditions d'utilisation diffèrent de celles décrites et si vous n'êtes pas certain que votre utilisation soit sûre, n'hésitez pas à nous contacter

Numéro du ES 3

court titre du scénario d'exposition

Utilisation dans des détergents

liste des descripteurs d'utilisation

Domaines d'application

SU22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégories des processus

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition

PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Proc19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles

Catégories de libération environnementale [ERC]

ERC8a: Large utilisation en intérieur d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nanoïque
10560

Version / révision

6.02

ERC8d: Large utilisation en extérieur d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

Propriétés du produit

Voir les fiches de données de sécurité jointes

Descriptifs d'activité et de procédé couverts par le scénario d'exposition

Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris arrosage/déchargement en provenance des fûts ou des conteneurs; et expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel).

Autres explications

Usage professionnel

Évaluation des risques pour la santé humaine:

Pour les concentrations en-dessous de 10 %, si le mélange concernant la substance est classé comme non dangereux ; pas de RMM / OCs à observer

Scénarios contributants

Numéro du scénario contribuant

1

Scénarios d'exposition contributants pour contrôler l'exposition de l'environnement pour ERC 8a ERC 8d

autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2.

Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).

quantités utilisées

Largeur journalière utilisation dispersive : 5.5E-5 to/d

quantités utilisées (EU): 10 to/a

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Taux d'eau reçue: 18000 m³/d Facteur local de dilution de l'eau douce: 100 Facteur local de dilution de l'eau de mer: 10 3

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Utilisation intérieure/extérieure

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Part de libération dans l'air en provenance du process: 100 %

Part de libération dans les eaux usées en provenance du process: 100 %

Part de libération dans le sol en provenance du process: 0%

Conditions et mesures relatif aux stations d'épuration municipales

Taille des canalisations / des stations d'épuration communales (m³/d): 2000

le degré d'élimination dans la station d'épuration s'élève à au moins (%): 87.5

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

aucun(e)

Conditions et mesures pour une revalorisation externe des déchets

aucun(e)

Numéro du scénario contribuant

2

Scénarios d'exposition contributants pour contrôler l'exposition du salarié pour

PROC 1, PROC 2, PROC 4, PROC 8a, PROC 8b, PROC 10, PROC 11, PROC 13, PROC 15, PROC 19

autre spécification

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

Propriétés du produit

Comprend les taux de la substance dans le produit : >=10 %

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

DE manquant

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nanoïque
10560

Version / révision

6.02

Formation des collaborateurs sur les procédés éprouvés

Bon standard d'hygiène personnelle

Minimiser les manipulations manuelles

Garantir par le design du processus que les projections et les renversements seront évités.

Éviter le contact avec les outils et les objets contaminés

Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

recouvrir intégralement la peau avec un matériau de protection léger adapté. porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

Environnement

PEC = concentration prévue dans l'environnement (local) ; RCR = proportion de risque

Eau douce (de surface)	PEC: 3.736E-4 mg/l; RCR: < 0.01
Eau douce (sédiment)	PEC: 0.005 mg/kg dw; RCR: < 0.01
Eau de mer (de surface)	PEC: 3.693E-5 mg/l; RCR: < 0.01
Eau de mer (sédiment)	PEC: 5.215E-4 mg/kg dw; RCR: < 0.01
Sols agricoles	PEC: 7.794E-4 mg/kg dw; RCR: < 0.01
Station d'épuration	PEC: 3.45E-5 mg/l; RCR: 2.46E-5

ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

L'utilisation des facteurs de libération permet à l'utilisateur en aval de vérifier au cours d'une première approche si la combinaison des conditions de production locales concorde avec les quantités libérées décrites dans ce scénario d'exposition. (calcul M(site) [voir quantité utilisée, scénario de contribution 1] x facteur de libération [incluant les conditions techniques et les mesures pour éviter les libérations])

Utilisations associées :

Lorsque des applications du consommateur final coïncident avec le présent scénario d'exposition, veuillez contacter OQ

En combinant d'autres mesures de gestion des risques, il est possible d'obtenir une utilisation en toute sécurité. Si vos conditions d'utilisation diffèrent de celles décrites et si vous n'êtes pas certain que votre utilisation soit sûre, n'hésitez pas à nous contacter

Numéro du ES 4

court titre du scénario d'exposition

lubrifiants

liste des descripteurs d'utilisation

Domaines d'application

SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

Catégories des processus

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pou-vant présenter des possibilités d'exposit

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations* et d'articles (contacts multiples et/ou im-portants)

PROC8a: Transfert de substance ou de prépara-tion (chargement/déchargement) à par-tir de récipients ou de grands

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nonanoïque
10560

Version / révision

6.02

conte-neurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands

conte-neurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

Catégories de libération environnementale [ERC]

ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Propriétés du produit

Voir les fiches de données de sécurité jointes

Descriptifs d'activité et de procédé couverts par le scénario d'exposition

Comprend l'utilisation de formulations de lubrifiants dans les systèmes fermés et ouverts y compris transport, exploitation de machines/moteurs et des produits connexes, traitement des déchets, maintenance des installations et élimination des déchets.

Autres explications

Utilisation industrielle

Évaluation des risques pour la santé humaine:

Pour les concentrations en-dessous de 10 %, si le mélange concernant la substance est classé comme non dangereux ; pas de RMM / OCs à observer

Scénarios contributants

Numéro du scénario contribuant

1

Scénarios d'exposition contributants pour contrôler l'exposition de l'environnement pour ERC 4

autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2, Les facteurs de libération de la (Sp)ERC ont été modifiés.

Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 5 to

montant annuel par site: 100 to

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Taux d'eau reçue: 18000 m³/d Facteur local de dilution de l'eau douce: 10 Facteur local de dilution de l'eau de mer: 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Utilisation intérieure/extérieure

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Part de libération dans l'air en provenance du process: 100 %

Part de libération dans les eaux usées en provenance du process: 0.3 %

Part de libération dans le sol en provenance du process: 5%

Conditions et mesures relatif aux stations d'épuration municipales

Taille des canalisations / des stations d'épuration communales (m³/d): 2000

le degré d'élimination dans la station d'épuration s'élève à au moins (%): 100

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

aucun(e)

Conditions et mesures pour une revalorisation externe des déchets

aucun(e)

Numéro du scénario contribuant

2

Scénarios d'exposition contributants pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 3, PROC 4, PROC 5, PROC 8a, PROC 8b, PROC 9, PROC 10, PROC 13

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nonanoïque
10560

Version / révision

6.02

autre spécification

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à $\geq 10\%$

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

DE manquant

Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.

Formation des collaborateurs sur les procédés éprouvés

Bon standard d'hygiène personnelle

Minimiser les manipulations manuelles

Garantir par le design du processus que les projections et les renversements seront évités.

Éviter le contact avec les outils et les objets contaminés

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés. recouvrir intégralement la peau avec un matériau de protection léger adapté.

Estimation de l'exposition et référence de la source

Environnement

PEC = concentration prévue dans l'environnement (local) ; RCR = proportion de risque

Eau douce (de surface)	PEC: 3.736E-4 mg/l; RCR: < 0.01
Eau douce (sédiment)	PEC: 0.005 mg/kg dw; RCR: < 0.01
Eau de mer (de surface)	PEC: 3.693E-5 mg/l; RCR: < 0.01
Eau de mer (sédiment)	PEC: 5.215E-4 mg/kg dw; RCR: < 0.01
Sols agricoles	PEC: 7.794E-4 mg/kg dw; RCR: < 0.01
Station d'épuration	PEC: 0.003 mg/l; RCR: < 0.01

ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

L'utilisation des facteurs de libération permet à l'utilisateur en aval de vérifier au cours d'une première approche si la combinaison des conditions de production locales concorde avec les quantités libérées décrites dans ce scénario d'exposition. (calcul M(site) [voir quantité utilisée, scénario de contribution 1] x facteur de libération [incluant les conditions techniques et les mesures pour éviter les libérations])

Utilisations associées :

Lorsque des applications du consommateur final coïncident avec le présent scénario d'exposition, veuillez contacter OQ

En combinant d'autres mesures de gestion des risques, il est possible d'obtenir une utilisation en toute sécurité. Si vos conditions d'utilisation diffèrent de celles décrites et si vous n'êtes pas certain que votre utilisation soit sûre, n'hésitez pas à nous contacter

Numéro du ES **5**

court titre du scénario d'exposition

lubrifiants

liste des descripteurs d'utilisation

Domaines d'application

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nanoïque
10560

Version / révision

6.02

SU22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégories des processus

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

Catégories de libération environnementale [ERC]

ERC8a: Large utilisation en intérieur d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

Propriétés du produit

Voir les fiches de données de sécurité jointes

Descriptifs d'activité et de procédé couverts par le scénario d'exposition

Comprend l'utilisation de formulations de lubrifiants dans les systèmes fermés et ouverts y compris transport, exploitation de machines/moteurs et des produits connexes, traitement des déchets, maintenance des installations et élimination des déchets.

Autres explications

Usage professionnel

Évaluation des risques pour la santé humaine:

Pour les concentrations en-dessous de 10 %, si le mélange concernant la substance est classé comme non dangereux ; pas de RMM / OCs à observer

Scénarios contributants

Numéro du scénario contribuant

1

Scénarios d'exposition contributants pour contrôler l'exposition de l'environnement pour ERC 8a

autre spécification

Outil logiciel utilisé : , Chesar 2.2.

quantités utilisées

Largeur journalière utilisation dispersive : 5.5E-5 to/d

quantités utilisées (EU): 100 to/a

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Taux d'eau reçue: 18000 m³/d Facteur local de dilution de l'eau douce: 10 Facteur local de dilution de l'eau de mer: 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Utilisation intérieure/extérieure

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Part de libération dans l'air en provenance du process: 1 %

Part de libération dans les eaux usées en provenance du process: 1 %

Part de libération dans le sol en provenance du process: 0%

Conditions et mesures relatif aux stations d'épuration municipales

Taille des stations d'épuration industrielles (m³/d): 2000

le degré d'élimination dans la station d'épuration s'élève à au moins (%): 87.5

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

aucun(e)

Conditions et mesures pour une revalorisation externe des déchets

aucun(e)

Numéro du scénario contribuant

2

Scénarios d'exposition contributants pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 2, PROC 8a, PROC 8b, PROC 10, PROC 11, PROC 13, PROC 17

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nonanoïque
10560

Version / révision

6.02

autre spécification

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

Propriétés du produit

Comprend les taux de la substance dans le produit : $\geq 10\%$

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

DE manquant

Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.

Formation des collaborateurs sur les procédés éprouvés

Bon standard d'hygiène personnelle

Minimiser les manipulations manuelles

Garantir par le design du processus que les projections et les renversements seront évités.

Éviter le contact avec les outils et les objets contaminés

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés. recouvrir intégralement la peau avec un matériau de protection léger adapté.

Estimation de l'exposition et référence de la source

Environnement

Environnement PEC = concentration prévue dans l'environnement (local) ; RCR = proportion de risque

Eau douce (de surface)	PEC: 3.736E-4 mg/l; RCR: < 0.01
Eau douce (sédiment)	PEC: 0.005 mg/kg dw; RCR: < 0.01
Eau de mer (de surface)	PEC: 3.693E-5 mg/l; RCR: < 0.01
Eau de mer (sédiment)	PEC: 5.215E-4 mg/kg dw; RCR: < 0.01
Sols agricoles	PEC: 7.794E-4 mg/kg dw; RCR: < 0.01
Station d'épuration	PEC: 0.003 mg/l; RCR: < 0.01

ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

L'utilisation des facteurs de libération permet à l'utilisateur en aval de vérifier au cours d'une première approche si la combinaison des conditions de production locales concorde avec les quantités libérées décrites dans ce scénario d'exposition. (calcul M(site) [voir quantité utilisée, scénario de contribution 1] x facteur de libération [incluant les conditions techniques et les mesures pour éviter les libérations])

Utilisations associées :

Lorsque des applications du consommateur final coïncident avec le présent scénario d'exposition, veuillez contacter OQ

En combinant d'autres mesures de gestion des risques, il est possible d'obtenir une utilisation en toute sécurité. Si vos conditions d'utilisation diffèrent de celles décrites et si vous n'êtes pas certain que votre utilisation soit sûre, n'hésitez pas à nous contacter

Numéro du ES 6

court titre du scénario d'exposition

Industrial use resulting in manufacture of another substance (use of intermediates)

liste des descripteurs d'utilisation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nanoïque
10560

Version / révision

6.02

Domaines d'application

SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)

SU9: Fabrication de substances chimiques fines

SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

Catégories des processus

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pou-vant présenter des possibilités d'exposit

PROC8a: Transfert de substance ou de prépara-tion (chargement/déchargement) à par-tir de récipients ou de grands conte-neurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

PROC8b: Transfert de substance ou de prépara-tion (chargement/déchargement) à par-tir de récipients ou de grands conte-neurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de libération environnementale [ERC]

ERC6a: Industrial use resulting in manufacture of another substance (use of intermediates)

Propriétés du produit

Voir les fiches de données de sécurité jointes

Descriptifs d'activité et de procédé couverts par le scénario d'exposition

Utilisation comme intermédiaire (n'est pas en rapport avec les conditions sévèrement contrôlées). comprend le recyclage/la valorisation, le transfert de matériel, le stockage et les activités connexes de laboratoire, de maintenance et de chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac).

Autres explications

Utilisation industrielle

Évaluation des risques pour la santé humaine:

Pour les concentrations en-dessous de 10 %, si le mélange concernant la substance est classé comme non dangereux ; pas de RMM / OCs à observer

Scénarios contributants

Numéro du scénario contribuant

1

Scénarios d'exposition contributants pour contrôler l'exposition de l'environnement pour ERC 6a

autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2, Les facteurs de libération de la (Sp)ERC ont été modifiés.

Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 5 to

montant annuel par site: 100 to

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Taux d'eau reçue: 18000 m³/d Facteur local de dilution de l'eau douce: 10 Facteur local de dilution de l'eau de mer: 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Utilisation intérieure/extérieure

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Part de libération dans l'air en provenance du process: 5 %

Part de libération dans les eaux usées en provenance du process: 0.3 %

Part de libération dans le sol en provenance du process: 0.1%

Conditions et mesures relatif aux stations d'épuration municipales

Taille des canalisations / desstations d'épuration communales (m³/d): 2000

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nanoïque
10560

Version / révision

6.02

le degré d'élimination dans la station d'épuration s'élève à au moins (%): 87.5

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

aucun(e)

Conditions et mesures pour une revalorisation externe des déchets

aucun(e)

Numéro du scénario contribuant

2

Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 8a, PROC 8b, PROC 9, PROC 15

autre spécification

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

Propriétés du produit

Comprend les taux de la substance dans le produit : $\geq 10\%$

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

DE manquant

Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.

Formation des collaborateurs sur les procédés éprouvés

Bon standard d'hygiène personnelle

Minimiser les manipulations manuelles

Garantir par le design du processus que les projections et les renversements seront évités.

Éviter le contact avec les outils et les objets contaminés

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés. recouvrir intégralement la peau avec un matériau de protection léger adapté.

Estimation de l'exposition et référence de la source

Environnement

Environnement PEC = concentration prévue dans l'environnement (local) ; RCR = proportion de risque

Eau douce (de surface)	PEC: 0.094 mg/l; RCR: 0.261
Eau douce (sédiment)	PEC: 1.33 mg/kg dw; RCR: 0.156
Eau de mer (de surface)	PEC: 0.009 mg/l; RCR: 0.261
Eau de mer (sédiment)	PEC: 0.133 mg/kg dw; RCR: 0.156
Sols agricoles	PEC: 0.213 mg/kg dw; RCR: 0.144
Station d'épuration	PEC: 0.94 mg/l; RCR: 0.672

ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

L'utilisation des facteurs de libération permet à l'utilisateur en aval de vérifier au cours d'une première approche si la combinaison des conditions de production locales concorde avec les quantités libérées décrites dans ce scénario d'exposition. (calcul M(site) [voir quantité utilisée, scénario de contribution 1] x facteur de libération [incluant les conditions techniques et les mesures pour éviter les libérations])

Utilisations associées :

Lorsque des applications du consommateur final coïncident avec le présent scénario d'exposition, veuillez contacter OQ

En combinant d'autres mesures de gestion des risques, il est possible d'obtenir une utilisation en toute sécurité. Si vos conditions d'utilisation diffèrent de celles décrites et si vous n'êtes pas certain que votre utilisation soit sûre, n'hésitez pas à nous contacter

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nonanoïque
10560

Version / révision

6.02

Numéro du ES 7

court titre du scénario d'exposition

Inervention en laboratoires

liste des descripteurs d'utilisation

Domaines d'application

SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

Catégories des processus

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de libération environnementale [ERC]

ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Propriétés du produit

Voir les fiches de données de sécurité jointes

Descriptifs d'activité et de procédé couverts par le scénario d'exposition

Utilisation de petites quantités en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations

Autres explications

Utilisation industrielle

Évaluation des risques pour la santé humaine:

Pour les concentrations en-dessous de 10 %, si le mélange concernant la substance est classé comme non dangereux ; pas de RMM / OCs à observer

Scénarios contributeurs

Numéro du scénario contributeur

1

Scénarios d'exposition contributeurs pour contrôler l'exposition de l'environnement pour ERC 4

autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2, Les facteurs de libération de la (Sp)ERC ont été modifiés.

Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 1 to

montant annuel par site: 20 to

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Taux d'eau reçue: 18000 m³/d Facteur local de dilution de l'eau douce: 10 Facteur local de dilution de l'eau de mer: 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Utilisation intérieure/extérieure

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Part de libération dans l'air en provenance du process: 100 %

Part de libération dans les eaux usées en provenance du process: 1.5 %

Part de libération dans le sol en provenance du process: 5%

Conditions et mesures relatif aux stations d'épuration municipales

Taille des canalisations / desstations d'épuration communales (m³/d): 2000

le degré d'élimination dans la station d'épuration s'élève à au moins (%): 87.5

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

aucun(e)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nonanoïque
10560

Version / révision

6.02

Conditions et mesures pour une revalorisation externe des déchets

aucun(e)

Numéro du scénario contribuant

2

Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour

PROC 10, PROC 15

autre spécification

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

Propriétés du produit

Comprend les taux de la substance dans le produit : $\geq 10\%$

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

DE manquant

Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.

Formation des collaborateurs sur les procédés éprouvés

Bon standard d'hygiène personnelle

Minimiser les manipulations manuelles

Garantir par le design du processus que les projections et les renversements seront évités.

Éviter le contact avec les outils et les objets contaminés

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés. recouvrir intégralement la peau avec un matériau de protection léger adapté.

Environnement

PEC = concentration prévue dans l'environnement (local) ; RCR = proportion de risque

Eau douce (de surface)	PEC: 0.094 mg/l; RCR: 0.261
Eau douce (sédiment)	PEC: 1.328 mg/kg dw; RCR: 0.156
Eau de mer (de surface)	PEC: 0.009 mg/l; RCR: 0.261
Eau de mer (sédiment)	PEC: 0.133 mg/kg dw; RCR: 0.156
Sols agricoles	PEC: 0.215 mg/kg dw; RCR: 0.145
Station d'épuration	PEC: 0.94 mg/l; RCR: 0.672

ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

L'utilisation des facteurs de libération permet à l'utilisateur en aval de vérifier au cours d'une première approche si la combinaison des conditions de production locales concorde avec les quantités libérées décrites dans ce scénario d'exposition. (calcul M(site) [voir quantité utilisée, scénario de contribution 1] x facteur de libération [incluant les conditions techniques et les mesures pour éviter les libérations])

Utilisations associées :

Lorsque des applications du consommateur final coïncident avec le présent scénario d'exposition, veuillez contacter OQ

En combinant d'autres mesures de gestion des risques, il est possible d'obtenir une utilisation en toute sécurité. Si vos conditions d'utilisation diffèrent de celles décrites et si vous n'êtes pas certain que votre utilisation soit sûre, n'hésitez pas à nous contacter

Numéro du ES

8

court titre du scénario d'exposition

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nanoïque
10560

Version / révision

6.02

Traitement industriel d'articles

liste des descripteurs d'utilisation

Domaines d'application

SU7: Imprimerie et reproduction d'enregistrements

SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

Catégories des processus

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations* et d'articles (contacts multiples et/ou im-portants)

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

Catégories de libération environnementale [ERC]

ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Propriétés du produit

Voir les fiches de données de sécurité jointes

Descriptifs d'activité et de procédé couverts par le scénario d'exposition

Exposer, développer, blanchir, fixer, laver et sécher dans des équipements adaptés.

Autres explications

Utilisation industrielle

Évaluation des risques pour la santé humaine:

Pour les concentrations en-dessous de 10 %, si le mélange concernant la substance est classé comme non dangereux ; pas de RMM / OCs à observer

Scénarios contributants

Numéro du scénario contribuant

1

Scénarios d'exposition contributants pour contrôler l'exposition de l'environnement pour ERC 4

autre spécification

Outil logiciel utilisé :, Chesar 2.2, Les facteurs de libération de la (Sp)ERC ont été modifiés.

Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 0.5 to

montant annuel par site: 10 to

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Taux d'eau reçue: 18000 m³/d

Facteur local de dilution de l'eau douce: 10

Facteur local de dilution de l'eau de mer: 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Utilisation intérieure/extérieure

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Part de libération dans l'air en provenance du process: 100 %

Part de libération dans les eaux usées en provenance du process: 3 %

Part de libération dans le sol en provenance du process: 5%

Conditions et mesures relatif aux stations d'épuration municipales

Taille des canalisations / des stations d'épuration communales (m³/d): 2000

le degré d'élimination dans la station d'épuration s'élève à au moins (%): 87.5

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

aucun(e)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nonanoïque
10560

Version / révision

6.02

Conditions et mesures pour une revalorisation externe des déchets

aucun(e)

Numéro du scénario contribuant

2

Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour

PROC 5, PROC 13

autre spécification

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

Propriétés du produit

Comprend les taux de la substance dans le produit : $\geq 10\%$

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

DE manquant

Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.

Formation des collaborateurs sur les procédés éprouvés

Bon standard d'hygiène personnelle

Minimiser les manipulations manuelles

Garantir par le design du processus que les projections et les renversements seront évités.

Éviter le contact avec les outils et les objets contaminés

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés. recouvrir intégralement la peau avec un matériau de protection léger adapté.

Estimation de l'exposition et référence de la source

Environnement

Environnement PEC = concentration prévue dans l'environnement (local) ; RCR = proportion de risque

Eau douce (de surface)	PEC: 0.094 mg/l; RCR: 0.261
Eau douce (sédiment)	PEC: 1.328 mg/kg dw; RCR: 0.156
Eau de mer (de surface)	PEC: 0.009 mg/l; RCR: 0.261
Eau de mer (sédiment)	PEC: 0.133 mg/kg dw; RCR: 0.156
Sols agricoles	PEC: 0.214 mg/kg dw; RCR: 0.144
Station d'épuration	PEC: 0.94 mg/l; RCR: 0.672

ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

L'utilisation des facteurs de libération permet à l'utilisateur en aval de vérifier au cours d'une première approche si la combinaison des conditions de production locales concorde avec les quantités libérées décrites dans ce scénario d'exposition. (calcul M(site) [voir quantité utilisée, scénario de contribution 1] x facteur de libération [incluant les conditions techniques et les mesures pour éviter les libérations])

Utilisations associées :

Lorsque des applications du consommateur final coïncident avec le présent scénario d'exposition, veuillez contacter OQ

En combinant d'autres mesures de gestion des risques, il est possible d'obtenir une utilisation en toute sécurité. Si vos conditions d'utilisation diffèrent de celles décrites et si vous n'êtes pas certain que votre utilisation soit sûre, n'hésitez pas à nous contacter

Numéro du ES

9

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nonanoïque
10560

Version / révision

6.02

court titre du scénario d'exposition

Traitement industriel d'articles

liste des descripteurs d'utilisation

Domaines d'application

SU7: Imprimerie et reproduction d'enregistrements

SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

Catégories des processus

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations* et d'articles (contacts multiples et/ou im-portants)

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

Catégories de libération environnementale [ERC]

ERC5: Utilisation industrielle en inclusion dans ou sur une matrice

Propriétés du produit

Voir les fiches de données de sécurité jointes

Descriptifs d'activité et de procédé couverts par le scénario d'exposition

Exposer, développer, blanchir, fixer, laver et sécher dans des équipements adaptés.

Autres explications

Utilisation industrielle

Pour les concentrations en-dessous de 10 %, si le mélange concernant la substance est classé comme non dangereux ; pas de RMM / OCs à observer

Scénarios contributeurs

Numéro du scénario contributeur

1

Scénarios d'exposition contributeurs pour contrôler l'exposition de l'environnement pour ERC 5

autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2, Les facteurs de libération de la (Sp)ERC ont été modifiés.

Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 0.5 to

montant annuel par site: 10 to

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Taux d'eau reçue: 18000 m³/d

Facteur local de dilution de l'eau douce: 10

Facteur local de dilution de l'eau de mer: 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Utilisation intérieure/extérieure

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Part de libération dans l'air en provenance du process: 50 %

Part de libération dans les eaux usées en provenance du process: 3 %

Part de libération dans le sol en provenance du process: 1%

Conditions et mesures relatif aux stations d'épuration municipales

Taille des stations d'épuration industrielles (m³/d): 2000

le degré d'élimination dans la station d'épuration s'élève à au moins (%): 87.5

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

aucun(e)

Conditions et mesures pour une revalorisation externe des déchets

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nonanoïque
10560

Version / révision

6.02

aucun(e)

Numéro du scénario contribuant

2

Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 5, PROC 13

autre spécification

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

Propriétés du produit

Comprend les taux de la substance dans le produit : $\geq 10\%$

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

DE manquant

Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.

Formation des collaborateurs sur les procédés éprouvés

Bon standard d'hygiène personnelle

Minimiser les manipulations manuelles

Garantir par le design du processus que les projections et les renversements seront évités.

Éviter le contact avec les outils et les objets contaminés

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés. porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés. recouvrir intégralement la peau avec un matériau de protection léger adapté.

Estimation de l'exposition et référence de la source

Environnement

Environnement PEC = concentration prévue dans l'environnement (local) ; RCR = proportion de risque

Eau douce (de surface)	PEC: 0.094 mg/l; RCR: 0.261
Eau douce (sédiment)	PEC: 1.328 mg/kg dw; RCR: 0.156
Eau de mer (de surface)	PEC: 0.009 mg/l; RCR: 0.261
Eau de mer (sédiment)	PEC: 0.133 mg/kg dw; RCR: 0.156
Air	PEC: .?1 mg/m ³ ; RCR: .?2
Sols agricoles	PEC: 0.213 mg/kg dw; RCR: 0.144
Station d'épuration	PEC: 0.94 mg/l; RCR: 0.672

ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

L'utilisation des facteurs de libération permet à l'utilisateur en aval de vérifier au cours d'une première approche si la combinaison des conditions de production locales concorde avec les quantités libérées décrites dans ce scénario d'exposition. (calcul M(site) [voir quantité utilisée, scénario de contribution 1] x facteur de libération [incluant les conditions techniques et les mesures pour éviter les libérations])

Utilisations associées :

Lorsque des applications du consommateur final coïncident avec le présent scénario d'exposition, veuillez contacter OQ

En combinant d'autres mesures de gestion des risques, il est possible d'obtenir une utilisation en toute sécurité. Si vos conditions d'utilisation diffèrent de celles décrites et si vous n'êtes pas certain que votre utilisation soit sûre, n'hésitez pas à nous contacter

Numéro du ES

10

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nonanoïque
10560

Version / révision

6.02

court titre du scénario d'exposition

Traitement industriel d'articles

liste des descripteurs d'utilisation

Domaines d'application

SU7: Imprimerie et reproduction d'enregistrements

SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

Catégories des processus

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations* et d'articles (contacts multiples et/ou im-portants)

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

Catégories de libération environnementale [ERC]

ERC6b: Utilisation industrielle d'outils réactifs de procédure

Propriétés du produit

Voir les fiches de données de sécurité jointes

Descriptifs d'activité et de procédé couverts par le scénario d'exposition

Exposer, développer, blanchir, fixer, laver et sécher dans des équipements adaptés.

Autres explications

Utilisation industrielle

Évaluation des risques pour la santé humaine:

Pour les concentrations en-dessous de 10 %, si le mélange concernant la substance est classé comme non dangereux ; pas de RMM / OCs à observer

Scénarios contributeurs

Numéro du scénario contributeur

1

Scénarios d'exposition contributeurs pour contrôler l'exposition de l'environnement pour ERC 6b

autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2, Les facteurs de libération de la (Sp)ERC ont été modifiés.

Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 0.5 to

montant annuel par site: 10 to

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Taux d'eau reçue: 18000 m³/d

Facteur local de dilution de l'eau douce: 10

Facteur local de dilution de l'eau de mer: 100

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Utilisation intérieure/extérieure

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Part de libération dans l'air en provenance du process: 0.025 %

Part de libération dans les eaux usées en provenance du process: 3 %

Part de libération dans le sol en provenance du process: 0.1%

Conditions et mesures relatif aux stations d'épuration municipales

Taille des stations d'épuration industrielles (m³/d): 2000

le degré d'élimination dans la station d'épuration s'élève à au moins (%): 87.5

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

aucun(e)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon la version modifiée de la réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) article 31, annexe II



Acide nanoïque
10560

Version / révision

6.02

Conditions et mesures pour une revalorisation externe des déchets
aucun(e)

Numéro du scénario contribuant 2
Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 5, PROC 13

autre spécification

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

Propriétés du produit

Comprend les taux de la substance dans le produit : $\geq 10\%$

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

DE manquant

Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.

Formation des collaborateurs sur les procédés éprouvés

Bon standard d'hygiène personnelle

Minimiser les manipulations manuelles

Garantir par le design du processus que les projections et les renversements seront évités.

Éviter le contact avec les outils et les objets contaminés

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374. porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés. recouvrir intégralement la peau avec un matériau de protection léger adapté.

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

Estimation de l'exposition et référence de la source

Environnement

Environnement PEC = concentration prévue dans l'environnement (local) ; RCR = proportion de risque

Eau douce (de surface)	PEC: 0.094 mg/l; RCR: 0.261
Eau douce (sédiment)	PEC: 1.33 mg/kg dw; RCR: 0.156
Eau de mer (de surface)	PEC: 0.009 mg/l; RCR: 0.261
Eau de mer (sédiment)	PEC: 0.133 mg/kg dw; RCR: 0.156
Sols agricoles	PEC: 0.212 mg/kg dw; RCR: 0.143
Station d'épuration	PEC: 0.94 mg/l; RCR: 0.671

ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

L'utilisation des facteurs de libération permet à l'utilisateur en aval de vérifier au cours d'une première approche si la combinaison des conditions de production locales concorde avec les quantités libérées décrites dans ce scénario d'exposition. (calcul M(site) [voir quantité utilisée, scénario de contribution 1] x facteur de libération [incluant les conditions techniques et les mesures pour éviter les libérations])

Utilisations associées :

Lorsque des applications du consommateur final coïncident avec le présent scénario d'exposition, veuillez contacter OQ

En combinant d'autres mesures de gestion des risques, il est possible d'obtenir une utilisation en toute sécurité. Si vos conditions d'utilisation diffèrent de celles décrites et si vous n'êtes pas certain que votre utilisation soit sûre, n'hésitez pas à nous contacter